



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ouverture de l'aéroport Roland Garros à d'autres destinations

Question écrite n° 10509

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la capacité du Gouvernement à ouvrir l'aéroport Roland Garros de La Réunion à de nouvelles destinations dans le cadre d'accords bilatéraux. Au mois de juin 2018, la Banque européenne d'investissement a décidé de financer, à hauteur de 100 millions d'euros, le plan de développement stratégique de l'aéroport de La Réunion. Cette aide européenne, dans le cadre du « Plan Juncker », illustre bien la confiance qui est placée dans le potentiel économique de cet aéroport. En mai 2018, et pour le treizième mois consécutif, l'aéroport a battu son record de trafic mensuel avec 9 % de plus qu'en mai 2017. Sur les cinq premiers mois de l'année, le nombre de passager a augmenté de 11,7 % par rapport à la même période en 2017. Ces chiffres prouvent que cet aéroport se développe et demeure très attractif. Cependant, le nombre de passager pourrait bien plus augmenter en ouvrant l'accès de l'aéroport à de nouvelles destinations. La demande de lignes aériennes entre ces territoires est très forte. Cet aéroport devrait être ouvert sur le monde et notamment sur l'océan indien. Elle lui demande si le Gouvernement envisage d'ouvrir l'aéroport Roland Garros de La Réunion à de nouvelles destinations.

Texte de la réponse

Dans le cadre des assises du transport aérien lancées le 20 mars dernier, un colloque a été dédié au sujet « Transport aérien, un enjeu particulier pour l'outre-mer ». Il a eu lieu le 10 juillet 2018 sous la présidence de M. le député de la Martinique Serge Letchimy. Au cours de ce colloque, une table ronde a été spécifiquement tenue sur le thème des droits de trafic et de l'attractivité de l'océan indien, pendant laquelle est notamment intervenu le président du directoire de l'aéroport de La Réunion Roland-Garros. M. le député Serge Letchimy devrait rendre prochainement ses propositions qui permettront d'élaborer les mesures que le Gouvernement présentera lors de la clôture des assises. Compte tenu des discussions qui se sont tenues dans le cadre du colloque, et en particulier de celles de la table ronde, il est permis d'anticiper des propositions concrètes pour développer la connectivité régionale et internationale de La Réunion. Cela sera d'autant plus pertinent que celle-ci occupe une position stratégique entre l'Europe et les marchés à fort potentiel de l'Afrique, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Asie.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10509

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2018](#), page 5977

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 204